

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 050923

NOUS 27

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03572

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Med HAMEY MESRAZ

Date de naissance : 05/12/1951

Adresse : Bd N° 16, Résidence la Jardine, Agdal 1005

10510 - MARABOUT - TANGER

Tél. : 06 60 01 09 20 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/09/2020

Nom et prénom du malade : Dr. Sanaa El Bouchnane Age: 65 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Arthrose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
*Maladie*

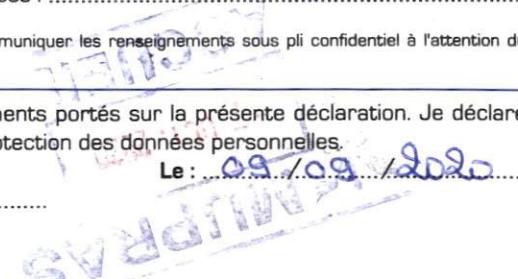
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 09/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/20	05		6	 Dr. Sanaa EL FERJANI Spécialiste en Médecine Interne 40, Rue des Hôpitaux, Immeuble les Rosiers • étage 3 N° 12 Casablanca Tel : 05 22 49 11 86 - GSM : 06 48 95 93 73

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: center;">    <b>PHARMAL</b>  18 Rue des Hôpitaux  Hôpitaux Ibn Rochd  Tél: 0522 20 20 64  Casablanca </p>	09/09/2020	612,20

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

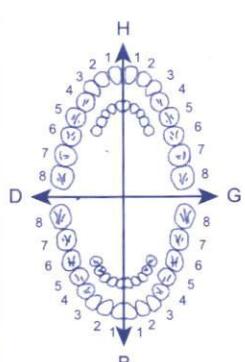
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

#### [Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Cabinet de Médecine Interne

Dr. Sanaa EL HERRAR

Spécialiste en Médecine Interne

Maladies Rhumatismales

Maladies des os et des articulations

Gériatrie, Check-up médical



Diplômée de la faculté de Médecine de Casablanca

Diplômée de la Faculté de Médecine

Pierre et Marie Curie (Paris)

الدكتورة سناه الحرار

اختصاصية في الطب الباطني

أمراض الروماتيزم، العظام والمفاصل

طب المسنين وأمراض الشيخوخة

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

مجازة من كلية الطب بباريس

Casa fe 09.09.2020

Mme Nooraf. Bachra

168,20  
1- Augmentin

1g 1125 mg  
15 x 215

PPV: 168,20 DH  
LOT: 608417  
PER: 05/20

...AL 20 mg  
zole

2 NAPROL 20mg x2  
1x150,50

SYNTHMEDIC  
22-24 Rue Zoubeir Ibnou  
El Aouam 20500 Casablanca  
P.P.V : 150.50

'HEMEDIC  
Ibn Zoubeir Ibnou  
20500 Casablanca  
/: 150.50

3 D- care forte  
1 gelule 15  
49,60

PPV:  
LOT:  
EXP:

6

RELAXOL 500MG/2MG  
CP B20

PP.V: 530DH10

6 118000 060633  
LOT: 7M0088  
PER: 09/2020

Dr. S. HERRAR  
Médecine Interne  
Hôpital les Roseaux  
Casablanca  
Tél: 05 22 49 11 86 - GSM : 06 48 95 93 48 - Email : Dr.elherrar@gmail.com

LOT 170508  
EXP 03/2020  
PPV 40.30DH

4. Relaxol 500mg/2mg  
1 ampoule 15  
53,10  
40,30

140/15 le 80m

5- Augrox 0,50 mg  
T= 612,25 mg  
T= 612,25 mg

40, Rue des Hôpitaux, Immeuble les Roseaux, étage 3 N°12 (En face du Centre de diagnostic Ibn Rochd, Pavillon 28) Casablanca  
Tél : 05 22 49 11 86 - GSM : 06 48 95 93 48 - Email : Dr.elherrar@gmail.com

Hôpital Ibn Rochd (Mo  
s, Rue des Hôpitaux  
40, Rue des Hôpitaux, Immeuble les Roseaux, étage 3 N°12 (En face du Centre de diagnostic Ibn Rochd, Pavillon 28) Casablanca  
Tél : 05 22 49 11 86 - GSM : 06 48 95 93 48 - Email : Dr.elherrar@gmail.com